



Pas d'etat des lieux sortant

Par **thimo**, le **14/01/2008** à **14:45**

Bonjour

Voila le 07 décembre 2007 j'ai effectué l'état des lieux sortant pour ma résidence principale en location avec l'agence immobilière dont je dépends. Présent sur les lieux moi et l'agent immobilier, mais au moment de procéder a cet acte le propriétaire et arriver avec un huissier, n'aillant absolument rien à me reprocher, loyer a jour et logement rendu avec une vétusté normale âpres 7 ans de location. L'huissier et le propriétaire se sont substituer a l'agence .L'huissier a dis a la fin de la visite au propriétaire qu'il lui communiquerait son rapport, et moi je n'ai eu aucuns documents à signer ni remis, pourtant j'ai bien effectué un état des lieux en rentrant! De surcroît et voila la raison principale de mon courrier a ce jour ma caution de 2 mois ne m'a pas été restitué.et je n'arrive pas a avoir d'infos ni par l'agence ni par le propriétaire.

Le 07 février 2008 cela fera 2 mois pleins, si ma caution ne m'est pas rendu, que dois je faire et je m'inquiète de ne pas avoir en ma possession d'état des lieux est -ce normal? Quels sont mes recours? Mon propriétaire durant les 7 ans de location passer régulièrement en rentrant dans le jardin prétextant des motifs futiles lui permettant par ailleurs d'inspecter les lieux. Sa visite avec un huissier ne me laisse pas entrevoir de bonnes choses. Il est vrai qu'il y a de mauvais locataires mais on peu aisément concevoir qu'il puisse y avoir de mauvais propriétaires procéduriers et belliqueux.

Merci pour votre réponse,